

## FICHE D'INSCRIPTION ANNEE 2023/2024

		<u>e</u> :			
Photo de	Non	n	Prénom :		
l'élève	Dat	e de naissance :	//		
	Adr				
à coller ici		Adresse : Téléphone :			
		•			
	/ <b>/</b> (U)	I ·			
	20h00 - 21h30 intermédiaires	□ Mardi 20h00 - 21h30 Adultes confirmées	□ Mercredi 17h00 - 18h00 Eveils 4-5 ans	<ul> <li>Vendredi 18h30 - 20h00</li> <li>Jeunes 11-14 ans</li> </ul>	
			□ Mercredi 17h30 - 18h30 Enfants 6-7ans	□ Vendredi 18h45 - 20h30 Jeunes 15-17 ans	
			□ Mercredi 18h00 - 19h30 Enfants 8-10 ans	Jeunes 13-17 ans	
	≠ Danant	(c)/Dagnangabla(c) da	l'anfant :		
Concernant	le père de l'é	(s)/Responsable(s) de Blève		mère de l'élève	
<u> </u>	,	<u></u>	<u> </u>		
Nom et prén	om :		Nom et prénom :		
Adresse :			Adresse :		
			Mail:		
Téléphone :	Féléphone :		Téléphone :		
□ Autre ber	sonne à conta	cter en cas d'urgence	ou d'accident :		
•				ınté :	
		= :	-	<u>à compléter par le père et l</u>	
<u>nère ou à dé</u>		<u>esponsable de l'élève :</u>			
			sable), <b>autorise</b> <u>ou</u> <b>n'autoris</b> : <b>son cours de danse</b> . » sui	<b>e pas mon enfant</b> , (nom de ivi de votre signature	
	, e.e.e,, <b>a qa</b> .ee	or cour to gymmaco upres		The Control of Signature C.	
≠ Dèalement et	moven de najemen	t de la cotisation :	ouros (éveils et 6/7ans) - 20	00 euros (pour tous les autres groupe	
□ Espèces		<u>. ac la consumon</u>	Sai 53 (676113 61 0/ / aris) 1 20	oo san oo (pour Tous les du IT es gi oupe	
Chèques ANC					
<i>□ Passeports Loi</i> □ <i>Chèque</i> à l'ordi		danse LA CHASSE ROYALI	<u>E</u>		

## Afin de valider votre inscription :

La présente fiche d'inscription doit être envoyée <u>avant la rentrée</u> à Mme de SAINT JORES Sylvie, 10 rue de Kaboul, 72000 Le Mans accompagnée du <u>règlement</u> intégral de la cotisation, du <u>règlement intérieur</u> dûment signé par l'élève, le père, la mère et/ou la personne responsable de l'élève, <u>d'un certificat médical</u> (valable 3 ans) ainsi que d'une <u>attestation d'assurance</u> pour les activités extra-scolaires <u>ou à la rentrée directement au gymnase</u>.



## Règlement intérieur 2023 - 2024

- 1°) Les élèves doivent être présentes à toutes les répétitions et signaler toutes absences le plus rapidement possible à sa chorégraphe. Les élèves doivent respecter rigoureusement les horaires. Les cours commenceront à partir du mercredi 6 septembre 2023 et se termineront le 15 juin 2024. Il n'y a pas de cours pendant les vacances de la Toussaint et les vacances de Noël.
- 2°) <u>La tenue doit être appropriée à la pratique de la danse</u> (par exemple : tee-shirt, legging / jogging, chaussettes ou chaussons de danse)
- 3°) Les élèves doivent adopter un comportement correct et respectueux.
- 4°) Il est interdit de photographier ou de filmer dans les salles de répétition.
- 5°) La présence des parents ou de tierce personne lors des répétitions est vivement déconseillée.
- 6°) L'adhésion à notre association engage l'élève à participer à nos manifestations internes comme le spectacle de fin d'année ou externes comme les animations de rue (défilé type « La grande parade »).
- 7°) Les adhérents doivent être à jour de leur cotisation. La cotisation devra être soldée le 1er novembre au plus tard, dans le cas contraire l'adhérent ne sera plus autorisé à assister aux cours. Cotisation remboursée uniquement au prorata sur présentation d'un certificat médical.
- 8°) En cas de crise sanitaire, les cours pourront être retardés, suspendus ou annulés.
- 9°) <u>Autorisation de publication</u>: L'association danse la Chasse Royale est amenée au fil de la saison à se faire connaître et communiquer sur nos différentes activités. Nous utilisons plusieurs supports de communication (Presse, Réseaux Sociaux, site internet....) avec les photos et/ou vidéos de nos adhérents. Merci de bien vouloir vous signaler si vous refusez la publication de votre enfant/adhérent.

Sans retour de votre part en bas de cette page vous autorisez l'association danse « La Chasse Royale » à reproduire ou faire reproduire librement sur tout type de support de communication y compris sur les réseaux sociaux les photos ou les vidéos de votre enfant que celui-ci aura pu produire lors d'une activité organisée par l'association de danse.

Je m'engage à s	ignaler par écrit tou	t changement modifiant les indi	cations mentionnées sur cette fiche.
	Fait à	, le	
	Signatures	précédées de la mention « lu et	t approuvé »
le père	_	la mère	le tuteur légal